

FORMATION INTER « MARKETNG & COMMUNICATION » MODULE 12

- Protection sociale de l'entrepreneur et de son conjoint -



Cible

Dirigeants ressortissants de l'AGEFICE ainsi que leurs conjoints-collaborateurs et associés.



Prérequis

Maîtrise et compréhension de la langue française.
Entretien téléphonique et/ou évaluation en amont de la formation.



Durée

2 jours soit 14 heures de formation
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Tarif

490 € net de taxes / stagiaire



Intervenant(s)

La formation sera animée par un formateur/consultant/expert dans la thématique



Sanction

Attestation d'assiduité de formation



Objectifs

- Comprendre et maîtriser sa protection sociale
- Appréhender les principes de base du régime obligatoire et complémentaire
- Connaître les possibilités de couverture en fonction de son statut
- Anticiper les difficultés financières liées à un problème de santé
- Appréhender le statut de son conjoint



Modalités d'évaluation

- Quiz, contrôle continu, questionnaire satisfaction



Livrables

- Le support de cours
- Les différents outils utilisés pendant la formation



Méthode, moyens & outils pédagogiques

Modalité de suivi de formation

- Méthodologie alliant les apports théoriques et exercices pratiques
- Interactivité et échanges d'expériences
- Illustration par des exemples concrets

Modalités pratiques

- Mise à disposition d'ordinateurs & connexion Wifi
- Equipements pédagogiques : vidéo projection, paperboard & supports de formation.



Contenu

Protection sociale du chef d'entreprise

- L'organisation de la protection sociale obligatoire des indépendants
 - o Être informé des démarches liées au changement de statut social
 - o Connaître ses droits en termes de prestations familiales et prestations maladie
- Préparer sa retraite
 - o Comprendre le fonctionnement de la retraite obligatoire
 - o Prévoir une retraite facultative
- Calculer les cotisations sociales obligatoires
 - o Apprendre les bases de calcul des cotisations sociales
 - o Visualiser un échéancier des cotisations sociales
 - o Connaître les exonérations de charges sociales
- La complémentaire santé
 - o Pourquoi faut-il une complémentaire santé, une protection arrêt de travail ?
 - o Quelles questions poser pour faire le bon choix ?
 - o Le management et la fin de la relation
 - o Les différents modes de management
 - o Les obligations de l'employeur
 - o Le statut du conjoint

Entrepreneurs, les risques que vous devez d'assurer

- Risques auxquels l'entreprise est exposée :
 - o Les risques de Responsabilité
 - o La Responsabilité Civile professionnelle
 - o Les risques de dommage aux biens (vol, incendie, bris de matériels,..)
 - o La couverture des pertes d'exploitation
 - o Les assurances de véhicule
 - o L'incapacité temporaire ou définitive d'un homme clé
 - o Les obligations de Prévoyance prévues
- Risques auxquels le dirigeant est exposé :
 - o La maladie, l'accident du dirigeant
 - o La Responsabilité Civile des Dirigeants Sociaux
 - o La protection juridique du dirigeant
 - o La perte d'emploi du dirigeant
 - o Le décès d'un associé



Calendrier

Nous consulter



Lieu

INISUP 19 à Brive ou INISUP 24 à Coulounieix Chamiers (Périgueux)
Cette formation aura lieu à Brive ou Coulounieix Chamiers sous réserve du nombre minimum et majoritaire de participants.
Cette formation peut être organisée en visioconférence sous réserve de l'équipement nécessaire (Ordinateur performant, bonne connexion internet, audio, micro et webcam)



Contact

CAMPUS INISUP 19
 Céline MIMLLE
 05 55 18 94 32
cmimille@correze.cci.fr

INISUP 24
 Béatrice SAVY
 05 53 35 80 54
b.savy@dordogne.cci.fr



Délais et modalités d'accès

Entrée en formation possible après le dépôt de la demande préalable de prise en charge transmise à l'AGEFICE (avec pièces justificatives à jour) au minimum 21 jours pleins avant le début de l'action de formation.



Accessibilité en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
 Contactez votre référent handicap pour une analyse de vos besoins.
 Céline MIMLLE
 05 55 18 94 32 - cmimille@correze.cci.fr



Financement

Cette formation est financée à 100% par l'AGEFICE, sous réserve du dépôt de la demande de prise en charge (voir ci-dessus).